

ÉDUCATION PRIORITAIRE, UNE PRIORITÉ ? PAS PARTOUT ASSURÉMENT !

QU'EST-CE QUI SE PASSE ?

Depuis le lundi 12 mars, le fonctionnement de l'école du quartier de la Royale, à Alès est perturbé. Occupation de l'école par les parents, blocage, grève des enseignants, se sont enchaînés et sont encore d'actualité.

La raison de cette colère ? La suppression d'un demi-poste d'enseignant du dispositif "plus de maître que de classe" pour la rentrée prochaine.

POURQUOI ?

Si cette décision ne passe pas c'est que l'école de la Royale est située en éducation prioritaire depuis au moins 20 ans. Aujourd'hui, la situation du quartier est loin de s'être améliorée : une famille sur deux y vit en-dessous du seuil de pauvreté, les logements indignes sont nombreux, les marchands de sommeil aussi, le chômage est endémique (plus de 60%) etc. C'est le quartier le plus pauvre d'Alès, qui est déjà une ville bien sinistrée.

Évidemment, ces conditions de vie difficiles retentissent sur la scolarité des jeunes de ce quartier : à peine plus de 5% des 15/24 ans qui ont fini l'école ont atteint le BAC, plus de 25 % n'a pas de diplôme du tout.

Alors, comment comprendre, comment accepter que ce soit là, justement, qu'on enlève des moyens alors que dans le même temps, on lit dans tous les journaux, on voit sur toutes les chaînes que des classes ouvrent en éducation prioritaire, permettant la mise en place des dispositifs "CP à 12" et "CE1 à 12" ?

Incompréhensible et inacceptable, c'est bien ce que pensent les parents d'élèves et les enseignants de l'école. Et ils demandent des comptes...

UN RENDEZ-VOUS TRES ATTENDU

Après une semaine de lutte durant laquelle l'école a été occupée, bloquée par les parents et les enseignants ont interpellé leur hiérarchie, tous ont obtenu un rendez-vous avec M.Marquier, adjoint du directeur d'Académie le mardi 20 mars, à l'école. À M. Marquier, s'étaient ajoutés Mme Martin, Inspectrice de l'Education Nationale et M.Chambon, élu de la ville adjoint aux affaires scolaires, venu appuyer la décision et les propos des représentants de l'Éducation Nationale. Enseignants et parents ont été reçus séparément, de manière à éviter qu'ils puissent communiquer pendant ce simulacre de discussion.

De chaque côté, les échanges ont été houleux, diverses tentatives d'intimidation ce sont exercées sur les enseignants (atteinte au droit de grève, évocation d'éléments de leur vies personnelles durant la réunion, humiliation...). Et les trois visiteurs se sont évertués à trouver des solutions pour qu'il soit possible de mettre en place dans cette école le dispositif CP à 12... avec une personne en moins !

(la suite au verso)

DES SOLUTIONS QUI N'EN SONT PAS

Les solutions qui permettraient de mettre en place une classe de CP allégée à la rentrée prochaine qui on été évoquées défient l'entendement :

- faire une classe de maternelle unique, qui accueillerait tous les élèves de la toute petite section (2 ans) à la grande section (5 ans) en montant les effectifs jusqu'à 30, voire 32 ! Comment oser présenter une telle solution, qui plus est en éducation prioritaire, quand cette année, dans la classe de maternelle, sur 24 élèves, 14 n'entendent pas parler français à la maison ?
- refuser désormais d'inscrire les élèves de toute petite section : un non-sens, d'autant que le ministre de l'Éducation Nationale a rappelé l'importance de la scolarisation des moins de trois ans dans les quartiers prioritaires !
- refuser toute nouvelle inscription et ainsi obliger les nouveaux arrivants, souvent démunis et sans moyens de transports, à faire plusieurs kilomètres à pied pour se rendre à l'école, "mais vous savez, cela se fait", aurait-on répondu aux objections des enseignants.

ET DES CATAPLASMES SUR DES JAMBES DE BOIS

Et les solutions pour compenser la perte du demi-poste de maître supplémentaire ne sont pas plus convaincantes :

- l'éducation nationale prévoit d'octroyer plus d'heures du RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté).
- la mairie, s'engage à ouvrir deux heures d'aide aux devoirs le soir, après la classe...

Rien de tout cela ne peut compenser le travail et les dispositifs pédagogiques rendus possibles par la présence d'un enseignant en plus dans une école !

ET APRES ?

Le 20 mars, les parents d'élèves ayant tout de même obtenu un rendez-vous pour le 3 avril avec M. NOE, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), ils ont décidé de lever le blocage de l'école mais de maintenir l'occupation de l'école. Ils ont ensuite demandé à ce que le rendez-vous du 3 avril soit avancé.

Non seulement, il leur a été répondu que le rendez-vous ne serait pas avancé mais en plus, ils se sont vus menacer d'une plainte contre eux pour intrusion dans l'école s'ils continuaient à l'occuper !

En revanche, aucune nouvelle proposition pour débloquer la situation n'a été avancée...

ET AUJOURD'HUI ?

Lundi 26 mars, les parents ont décidé de ne pas se laisser intimider par ces menaces et de continuer à occuper l'école, elle l'est encore aujourd'hui ! Ils sont plus que jamais convaincus de la légitimité de leur lutte, pour essayer de ne pas perdre le peu qu'il leur reste dans le quartier et pour que leurs enfants aient accès, au même titre que les autres, à une scolarité correcte.

Après le 22 mars, les enseignants étaient à nouveau en grève mardi 27 mars et le seront le mardi 3 avril, jour de la venue du DASEN à l'école.

PARENTS ET ENSEIGNANTS NE BAISSERONT PAS LES BRAS !

VENEZ LES SOUTENIR !

MARDI 3 AVRIL À 16H30

DEVANT L'ECOLE DE LA ROYALE